

Devenez donateur ou/et mécène

Réduisez vos impôts en soutenant nos actions

**UNITÉ LOCALE *
DU CHABLAIS**

LES BÉNÉVOLES



L'unité locale
du Chablais
compte
93
bénévoles.

46% entre 31 et 59 ans

30 % de plus de 60 ans

16% entre 18 et 30 ans

8% de moins de 18 ans



47% actions sociales

39% urgence et secours

12% formation

2% administratif

**En action
grâce à vous**



Objet : Soutenez nos missions de secours, d'urgence et de formation



Une action concrète, ici, dans le Chablais

Chaque jour, les bénévoles de la Croix-Rouge française – Unité locale du Chablais s'engagent pour aider, protéger, secourir et former les habitants de notre territoire. Présents sur les événements, mobilisables à tout moment jour et nuit en cas d'urgence, et acteurs de la formation aux premiers secours, nos équipes contribuent directement à la sécurité de tous. Nos interventions se multiplient et nos besoins grandissent. Pour continuer à agir dans des conditions optimales de sécurité et d'efficacité, nous devons renouveler et renforcer nos moyens matériels.

Un besoin vital : renouveler nos véhicules d'intervention

- 1 véhicule léger 4x4 équipé (avertisseur, radio, marquage) : 39 943 €
- 1 ambulance neuve conforme aux normes 2028 : 90 000 €
- Mise à jour des lots secours et formation.

Nous gérons nos moyens avec rigueur et calibrons nos besoins au plus juste. Cependant, une telle dépense dépasse largement les capacités financières de notre unité locale. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour un soutien financier.

Aujourd'hui, nos équipes utilisent leurs véhicules personnels et une ambulance en fin de vie (200 000 km). Votre don permettra concrètement de maintenir nos capacités d'action.

Pourquoi nous soutenir ?

- **Une action locale et tangible** : votre don agit directement sur votre territoire.
- **Un engagement reconnu** : la Croix-Rouge française est un acteur historique et fiable.
- **Une gestion rigoureuse** : chaque euro est au service des missions sur le terrain.
- **Un avantage fiscal significatif** :
 - 60 % de réduction d'impôt pour les entreprises
 - 75 % pour les particuliers, dans la limite légale.

Ensemble, sauvons des vies et formons les citoyens.

Votre soutien, quel qu'il soit, en tant que donateur ou mécène, est un investissement dans la sécurité, la solidarité et la résilience du Chablais. Aidez-nous à continuer d'agir, ici, près de chez vous.

Nous serions heureux de pouvoir échanger avec vous plus en détail sur ce projet vital pour notre unité et pour le Chablais.

Dans l'attente, nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre démarche et restons à votre disposition pour toute rencontre.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations respectueuses.



Vous êtes donateur particulier

BÉNÉFICIEZ DE 75% DE RÉDUCTION FISCALE

Au-delà de nous permettre de venir en aide aux personnes fragiles, vous bénéficiez d'une déduction fiscale sur votre impôt sur le revenu, qui varie en fonction de la somme donnée.

La Croix-Rouge est une association reconnue d'intérêt général, vous pouvez donc déduire jusqu'à 75% du montant total de votre don dans la limite de 1000€ de don.

Au-delà, la déduction s'élève à 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (revenu net global).

Si votre don dépasse cette limite annuelle, l'excédent est reporté sur les années suivantes, jusqu'à la cinquième année incluse.

Par exemple:

- un don de 1 000€ ne vous coûtera que 250€ après déduction fiscale.
- un don de 2 000€ ne vous coûtera que 590€ après déduction fiscale (75% sur 1000€ + 66% sur les autres 1000€).

COMMENT PUIS-JE DONNER ?

Les dons ponctuels peuvent être facilement effectués:

- par chèque, à l'ordre de la Croix-Rouge Chablais et à l'adresse : 37 Chemin du Pré-Biollat, 74200 Anthy-sur-Léman.
- par virement, IBAN: FR76 1027 8024 0900 0139 4694 920 / BIC: CMCIFR2A

Vous recevrez en retour un reçu fiscal par courrier ou par email, selon votre choix, à transmettre aux impôts lors de votre déclaration annuelle.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous remercions pour toute l'aide que vous nous apportez.

Sans votre soutien, nous ne pourrions agir.



Pour vous remercier de votre aide , nos formateurs premiers secours seraient heureux de vous offrir une formation Premiers Secours PSC, ou une séance Premiers Secours Enfant Nourrisson.

(à partir de 1000€ de don)



Vous êtes une entreprise mécène

BÉNÉFICIEZ DE 60% DE RÉDUCTION FISCALE

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés selon un régime réel d'imposition peuvent bénéficier de la réduction d'impôt pour dons. La réduction d'impôt accordée à l'entreprise vient en soustraction du montant d'impôt dû lors de l'année du don. Peu importe que l'entreprise soit soumise à l'IS ou à l'IR. L'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôts de 60 % du montant du don.

Cependant, le montant des dons retenus pour le calcul de la réduction ne peut pas dépasser, sur un même exercice, un plafond de 20 000 € ou 0,5 % du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise donatrice si ce dernier montant est plus élevé.

Lorsque le plafond est dépassé au cours d'un exercice, l'excédent du don est étalé au maximum sur les 5 exercices suivants, après la prise en compte d'éventuels nouveaux dons effectués durant ces exercices. Le taux appliqué à cet excédent est le taux appliqué au montant initial.

EXEMPLE :

Vous faites un don de **46 000 €** au cours de l'exercice comptable N. Votre chiffre d'affaires annuel HT est égal à **5 500 000 €**. Le plafond applicable à cet exercice est donc fixé à 5% de son chiffre d'affaires HT (**27 500 €**).

Pour cet exercice comptable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à **60 % de 27 500 €** (le plafond) = **16 500 €** de réduction.

L'excédent de don égal à **18 500 €** (46 000 - 27 500) pourra alors être pris en compte lors du prochain exercice comptable N+1.

COMMENT PUIS-JE DONNER ?

Les dons ponctuels peuvent être facilement effectués:

- par chèque, à l'ordre de la Croix-Rouge Chablais et à l'adresse : 37 Chemin du Pré-Biollat, 74200 Anthy-sur-Léman.
- par virement, IBAN: FR76 1027 8024 0900 0139 4694 920 / BIC: CMCIFR2A

Vous recevrez en retour un reçu fiscal par courrier ou par email, selon votre choix, à transmettre aux impôts lors de votre déclaration annuelle.

Sans votre soutien, nous ne pourrions agir.



Pour vous remercier de votre aide, nos formateurs premiers secours seraient heureux de vous offrir, pour vos collaborateurs ou leur famille, 1 séance de 10 places pour la formation Premiers Secours PSC, ou pour l'initiation Premiers Secours Enfant Nourrisson, à partir de 10 000€ de don.

Un véhicule léger DUSTER 4x4 parce que :

39 943 €



- À ce jour, les sections Secours, Urgence et Formation ne possèdent aucun véhicule léger.
- De nombreux déplacements reposent sur les voitures personnelles des bénévoles.
- **Coût financier important et croissant**
 - En 2024, les remboursements des déplacements se sont élevés à 3 468 €.
 - Pour 2025, l'estimation est déjà de 6 300 €, soit quasiment le double en un an.
 - À cela s'ajoutent les abandon de frais consentis par les bénévoles (environ 6 000 € par an), ce qui montre déjà un effort considérable de leur part pour limiter l'explosion des dépenses.
- **Une activité en forte croissance**
 - L'augmentation des frais est directement liée à l'accroissement de nos missions : formations grand public, interventions de secours, formations internes des bénévoles.
 - Cette dynamique va se poursuivre, ce qui rend la situation actuelle difficile financièrement.



Un outil indispensable pour les formations grand public

Nos équipes interviennent régulièrement pour des formations aux premiers secours dans les établissements scolaires, des associations et dans différentes communes du Chablais. Cela nécessite de transporter du matériel pédagogique (mannequins, défibrillateurs, kits de simulation, etc.), ce qui est difficile dans des véhicules personnels.

Un besoin opérationnel en cas d'urgence

Lors de déclenchements d'une **urgence**, le cadre opérationnel doit réaliser rapidement des reconnaissances afin d'évaluer la situation et calibrer les moyens nécessaires. Aujourd'hui, ces reconnaissances se font avec un véhicule personnel, car l'ambulance et le camion logistique sont utilisés pour le transport du lot d'Urgence (lits, caisse de vie, caisse de confort, caisse de soutien, sacs de couchage) et l'équipe d'intervention secours.

Un besoin logistique pour les postes de secours

Certains sites d'intervention nécessitent un accès 4x4 (montagne, terrains difficiles, manifestations isolées). Un VL adapté permet de renforcer notre capacité d'intervention et d'assurer la sécurité des équipes.

Optimisation budgétaire à long terme

L'achat d'un véhicule représente un investissement initial de 39 943 €, mais permet de réduire significativement le budget déplacement avec l'amortissement en dépense et en recette grâce aux dons affectés. À moyen terme, cela rend notre fonctionnement plus soutenable et libère des ressources pour d'autres missions.

Valorisation de l'engagement bénévole

Les bénévoles ne devraient pas supporter le poids logistique de nos missions avec leurs propres véhicules. Mettre à disposition un VL est aussi une manière de reconnaître et soutenir leur engagement.

Voilà à quoi servira un véhicule



Si vous choisissez de soutenir cet achat, précisez bien sur votre don :

"Pour achat véhicule secours"

DEVIS	
DUSTER	29 496,76 €
Marquage	553,20 €
Achat et pose port feu bleu	4 120,60 €
Kit adhésif	506 €
Entretien 5 ans.	4 519,92€
Radio	747 €
TOTAL TTC	39 943,48 €

Une nouvelle ambulance parce que :

- Un véhicule vieillissant en fin de vie: 298 000 km.
- Une obligation réglementaire incontournable
- Un outil central de nos missions de secours
- Un besoin immédiat compte tenu des délais de commande
- Un investissement nécessaire pour la continuité des missions

90 000 €

Un véhicule vieillissant en fin de vie

- L'ambulance actuelle affiche 298 000 km au compteur.

Une obligation réglementaire incontournable

- À partir du 1er janvier 2028, les ambulances devront respecter de nouvelles normes de sécurité civile et sanitaires.
- Notre véhicule actuel, de type « canonique », ne sera plus conforme et devra être retiré de la circulation.
- Son remplacement n'est donc pas un choix, mais une obligation légale.

Un besoin rapide compte tenu des délais de commande

- Le délai d'acquisition pour une ambulance neuve est actuellement de 1 an.
- Attendre trop longtemps mettrait en péril notre capacité opérationnelle, et surtout nous expose à une explosion des prix de vente.

Un outil central de nos missions de secours

- L'ambulance est l'élément clé de notre dispositif opérationnel lors des postes de secours.
- Elle permet l'évacuation des victimes dans des conditions adaptées et sécurisées, ce qu'aucun autre véhicule ne peut remplacer.
- Elle doit être équipée d'un matériel complet (brancards, oxygénothérapie, défibrillateur, matériel de relevage et d'immobilisation).

Un investissement nécessaire pour la continuité des missions

- Sans ambulance, notre unité locale ne pourrait plus assurer ses missions de secours auprès de la population.
- Cela représenterait une perte majeure pour le territoire du Chablais et pour l'ensemble des organisateurs d'événements qui comptent sur nous.



Norme NF EN 1789 : un standard obligatoire

Cette norme européenne précise les caractéristiques techniques et l'équipement des ambulances, notamment les systèmes de sécurité, l'aménagement intérieur, les feux et dispositifs d'alerte, ainsi que les matériaux utilisés.

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les ambulances nouvellement acquises par des associations agréées de sécurité civile doivent obéir à cette norme.

Mais à partir du 1er janvier 2028, tous les véhicules de premiers secours à personnes (VPSP) devront impérativement être conformes à la NF EN 1789, sous peine de ne plus être reconnus comme tels.



Si vous choisissez de soutenir cet achat, précisez bien sur votre don :
"Pour achat véhicule secours"

Le Lot Secours

- Matériel vieillissant
- Besoin de plus de matériels, car plus d'activités.
- Un investissement nécessaire pour la continuité des missions

13 418,92 €

Qu'est-ce qu'un "lot secours" ?

Le lot secours regroupe l'ensemble des équipements, matériels et moyens logistiques nécessaires à la réalisation des missions de secours.

Un lot secours complet comprend notamment :

- le matériel de premiers secours (brancards, oxygène, défibrillateurs, sacs d'intervention, consommables médicaux, etc.) ;
- les équipements de signalisation et de sécurité (gilets, tenues, EPI, balisage, éclairage, radios, dispositifs d'alerte) ;
- les moyens logistiques indispensables (tente, tables, chaises, couvertures, alimentation électrique, système éclairage, système de chauffage autonome, système de ventilation, réserve d'eau, etc.) ;

Ce lot constitue la base matérielle indispensable à l'action de nos bénévoles : sans lui, aucune mission de secours ne peut être assurée dans de bonnes conditions.

Équipements à acquérir

- Matériel de communication et de coordination
- Équipements individuels normalisés. Tenues garantissant visibilité, protection et identification des secouristes.
- Équipements pour les postes de secours
 - Modules pour tentes
 - Systèmes d'éclairage LED, de chauffage et de ventilation conformes aux normes de sécurité, assurant un environnement sûr et confortable pour les victimes comme pour les intervenants.
 - Sac d'intervention.
 - Panneaux de premiers soins, brancards "snog"
 - Glacières
- Caisses zargal



Si vous choisissez de soutenir cet achat, précisez bien sur votre don :

"Pour achat pour le lot secours"



Nous attachons une grande importance à la transparence et à la bonne utilisation des fonds confiés. Toutes les factures d'achat liées à nos projets seront communiquées aux partenaires ayant contribué à leur financement.

Une présentation du matériel acquis sera également organisée à destination de nos soutiens, afin de leur permettre de découvrir concrètement les équipements rendus possibles grâce à leur aide.

Le Lot Formation

10 722 €

- Matériel vieillissant
- Besoin de plus de matériels, car plus d'activités.
- Création d'un lot supplémentaire pour relocaliser les entraînements dans le Chablais
- Un investissement nécessaire pour la continuité des missions

Qu'est-ce qu'un "lot formation" ?

Le lot formation regroupe l'ensemble du matériel pédagogique et technique nécessaire pour assurer les formations aux premiers secours.

Ces formations, ouvertes au grand public, aux scolaires, aux associations permettent à chacun d'apprendre les gestes qui sauvent et de devenir acteur de la sécurité collective. Les formations concernent également tous les bénévoles de la Croix-Rouge.

Ce matériel garantit la qualité, la sécurité et le réalisme des apprentissages dispensés par nos formateurs bénévoles habilités et diplômés.

Notre souhait est également de relocaliser dans le Chablais les entraînements des secouristes.

Équipements à acquérir

- Vestes d'entraînement Heimlich
- Matériel de simulation
- Mannequins adultes, enfants, nourrissons et spécifique; avec leurs équipements
- Défibrillateurs d'entraînement
- Palette logigraphique



Si vous choisissez de soutenir cet achat, précisez bien sur votre don :
"Pour achat pour le lot formation"



Si un particulier, une entreprise ou une association se propose de soutenir financièrement l'intégralité de cette action; pour vous remercier, nos formateurs seront heureux d'accueillir vos collaborateurs, votre famille, vos bénévoles pour 1 séance de 10 places à la formation Premiers Secours PSC, ou à l'initiation Premiers Secours Enfant Nourrisson.

Nous attachons une grande importance à la transparence et à la bonne utilisation des fonds confiés. Toutes les factures d'achat liées à nos projets seront communiquées aux partenaires ayant contribué à leur financement.

Une présentation du matériel acquis sera également organisée à destination de nos soutiens, afin de leur permettre de découvrir concrètement les équipements rendus possibles grâce à leur aide.

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS GRAND PUBLIC

L'équipe

- 1 formateur
- 5 initiateurs
- 2 formateurs stagiaires
 - soit 269 heures de bénévolat



Nos formations en 2024

- **13 formations PSC1 IRR** (formation aux premiers secours et à la gestion des risques) qui ont permis de former 113 participants.
- **503 élèves initiés aux 1er secours** (avec défibrillateur) dans les 10 écoles de Thonon et 1 école à Ballaison
- **10 adultes initiés aux Gestes Qui Sauvent** GQS
- **3 séances d'IPSEN** Initiation Premiers Secours Enfant Nourrisson qui ont formé 27 personnes

Vital Sport Décathlon du 14 septembre 2024 :

Une journée de découverte des activités de la Croix-Rouge, et de sensibilisation et initiations aux 1er secours. 9 bénévoles engagés pour cette journée. Une dizaine d'adultes et une dizaine d'enfants de plus de 10 ans ont été initiés à l'urgence cardiaque.

FORMATION DES BÉNÉVOLES

817 h 30 de formation effective pour les bénévoles de l'UL du Chablais !

Et c'est sans compter le temps personnel qu'ils ont passé à se préparer ! **Bravo à eux !**

Leurs formations en 2024:

- **92h de formation dans le cadre du parcours d'intégration:**
8 bénévoles au CRB, 9 au TCAS, et 7 au TCAU.
- **3 bénévoles formés aux premiers secours psychologiques**
- **3 équipiers secouristes supplémentaires sont opérateurs radio**
- **7 bénévoles du pôle social formés aux gestes qui sauvent**
- **9 bénévoles ont validé leur formation PSC**
- **Notre chef d'intervention a réalisé 9h30 de formation en présentiel avec pour objectif de devenir chef de poste de petite envergure.** Objectif atteint !
- **2 équipiers secouristes ont engagé une formation pour devenir formateur PSC**
- **10 nouveaux équipiers secouristes rejoignent le pôle secours** après la formation PSE



DISPOSITIF PRÉVISIONNEL DE SECOURS:



La Croix-Rouge organise au travers des postes de secours la **mise en place de couvertures sanitaires** lors de manifestations sportives ou culturelles, ou lors de rassemblements. Adapté à l'importance de l'événement, le **dispositif repose sur des équipes de secouristes bénévoles formés.**

L'activité poste de secours répond aux besoins des organisateurs d'événements et de manifestations de disposer de moyens secouristes sans risquer d'emboliser les secours publics et les services d'urgences hospitalières. **Cette activité est réglementée par l'État.**

Association agréée de sécurité civile (AASC), la Croix-Rouge française est un acteur majeur de la sécurité civile en France, en particulier des dispositifs prévisionnels de secours.



NOS DISPOSITIFS 2024

L'équipe

- 2 Chefs de dispositif
- 12 équipiers secouristes
 - 1 responsable logistique
 - 1 adjoint logistique
 - 4 chauffeurs VPSP
 - 10 opérateurs radio
- Soit 1547 heures de bénévolat pour 172 affectations secouristes



Les affectations en 2024

- 578 h de postes locaux: Thonon, St Gingolph, St Paul en Chablais, Sciez, Vinzier, Morzine, St Jean d'Aulps, Allinges et l'ensemble de la rives sud du lac toute une nuit pour couvrir la RUN MATE 2024 avec nos collègues suisses.
- 307 h 15 effectuées sur des postes locaux des autres unités locales afin de leur venir en soutien (Coupe du Monde VTT, Guitare en Scène...).
- 49 h effectuées pour la délégation territoriale de la Savoie et du Rhône (Musilac et La fête des lumières).
- 429 h de missions sur les postes départementaux (Maxi race, Marathon Annecy...)



Sur nos postes locaux, nous avons pris en charge 52 victimes sans évacuation par les moyens de secours public !

- 27 petits soins ou mise au repos
- 13 traumatismes
- 12 malaises
- 0 évacuation par les moyens publics et 3 évacuations via des moyens personnels (véhicules perso avec famille) dont 1 seule vers un centre hospitalier.

2024 c'est aussi:

- 2 bénévoles équipiers secouristes de l'UL du Chablais en renfort aux Samaritains pour le marathon de Genève, soit 20 heures de bénévolat.
- 3 bénévoles intervenants secouristes de l'UL du Chablais aux Jeux Olympiques et paralympiques qui ont réalisé 164 heures de bénévolat.



PRÉPARATION ET RÉPONSE À LA CRISE



L'activité de préparation à la crise est une réponse à l'émergence de crises écosystémiques et à l'augmentation d'événements extrêmes. Elle consiste à former et exercer les volontaires à la survenue d'une situation de crise.

Se préparer à la crise, c'est s'assurer que les moyens matériels et humains ainsi que les procédures qui les guident sont prêts en cas de situation de crise. C'est aussi s'assurer que la CRf est identifiée auprès des partenaires en cas de crise.

Se préparer à la crise, c'est s'assurer que les moyens matériels et humains ainsi que les procédures qui les guident sont prêts en cas de situation de crise. C'est aussi s'assurer que la CRf est identifiée auprès des partenaires en cas de crise.

Grâce à des formations, des exercices ou encore des déclenchements réels, les procédures opérationnelles nous permettent d'être éprouvées, ajustées et développées.



NOS RÉPONSES

L'équipe

- 47 bénévoles du Chablais sont inscrits sur les listes des acteurs de l'urgence.

Notre soutien en cas d'urgence peut prendre diverses formes.

C'est environ 160 h de bénévolat effectuées en 2024.



Les affectations en 2024

- **Alerte verte de Lully le 9 janvier** : 9 bénévoles prêts au départ pour monter un centre d'accueil et mettre à l'abri les enfants d'un car accidenté.
- **Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) à Lugrin le 24 mars**, pour 30 habitants évacués de leur domicile pendant quelques heures en pleine nuit. 8 bénévoles engagés + 7 bénévoles de La roche sur Foron en renfort pour l'arrivage de matériel supplémentaire et l'évaluation de la situation. Suite à cette intervention, nous avons encore amélioré notre réponse en dotant le lot urgence de matériel et produits de puériculture ainsi que d'un fauteuil roulant pour les personnes à mobilité réduite.
- **Plan canicule, juillet et août 2024, pour la commune de Thonon**. Soutien au service municipal « Atout Seniors », du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). **Nous avons passé 656 appels aux personnes âgées** isolées inscrites sur les listes du CCAS. Ceci représente 52 h de bénévolat répartis sur 13 créneaux téléphoniques de 2h chacun.
- **Inondation Rhône et Ardèche**: 10 bénévoles se sont portés volontaires, et 3 ont été mobilisés pour la demande de renfort extra-départemental. Engagement terrain du 17 au 20 octobre à Givors puis à Limony.
- **Opération désamorçage à Annecy du 24 novembre** : Première mission assurée par le Véhicule de Premier Secours à Personne (VPSP) offert par le Conseil Départemental de Haute-Savoie. Environ 11h effectives pour cette opération.
- **Centre Accueil pour les Impliqués à Annecy suite Incendie du 30 octobre**: 1 bénévole engagé.
- **Exercice préfectoral, 21 mai, exercice ORSEC NOVI, Attentat chimique** au parc des sports: 1 bénévole engagée. 12h effectives de mobilisation.

Le saviez-vous ?



À la Croix-Rouge du Chablais, chaque mission de secours, d'urgence et de formation contribue directement au financement de toutes nos actions sociales locales. Nos secouristes et formateurs bénévoles "travaillent" pour financer nos actions caritatives auprès des chablaisiens.

Nos activités caritatives soutiennent, tout au long de l'année, des centaines de personnes en situation de précarité.

Quelques chiffres clés en 2024 :

- ◆ Les maraudes : 33 bénévoles engagés, 47 maraudes entre Sciez et Évian, soit 2 491 km parcourus, 705 contacts dont 95 rencontres suivies, 188 litres de soupe distribués . Profils rencontrés : 41 % d'hommes seuls, 15 % de femmes seules, 3 % de familles, 1,5 % de mineurs
- ◆ La distribution alimentaire (familles avec enfants de -4 ans) : 28 distributions, soit 2 par mois en moyenne, 88 foyers inscrits dont 85 enfants de moins de 3 ans, 4 280 kg de denrées distribuées.
- ◆ Le transport vers les structures d'accueil: toute l'année, nos bénévoles accompagnent des personnes vers les centres d'accueil d'urgence à la demande du 115, des communes ou des services sociaux.
- ◆ Permanence écrivain public : un rendez-vous mensuel gratuit pour aider à rédiger des courriers.
- ◆ Action jeunesse :
 - L'Option Croix-Rouge, c'est une classe du Lycée des 3 Vallée, avec des projets concrets de citoyenneté, et de solidarité.
 - Partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) : accueil de jeunes dans le cadre du programme de réparation pénale.
 - Partenariat avec Thonon Agglo et les collèges pour les programmes de responsabilisation : accueil de jeunes qui font l'objet d'exclusion.
 - Intervention dans les collèges et lycées pour la promotion de l'engagement et de la citoyenneté.

Ainsi, chaque heure de formation, chaque poste de secours, chaque intervention d'urgence alimente un cercle vertueux :

financer et renforcer nos actions solidaires et jeunesse
pour accompagner les plus vulnérables du Chablais.



NOUS RENCONTRER OU NOUS CONTACTER



SECRÉTARIAT

Tél : +33 4 57 26 45 79

Email : ul.chablais@croix-rouge.fr



URGENCE ET SECOURS



Tél : +33 6.63.67.61.17

Email : secourisme.chablais@croix-rouge.fr

FORMATION

Tél : +33 6.79.57.10.98

Email : formation.chablais@croix-rouge.fr



ACTIONS SOCIALES



Tél : +33 4 57 26 45 79

Email : ul.chablais@croix-rouge.fr

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser.
Nous pouvons nous rencontrer, nous pouvons vous accueillir
pour vous présenter nos missions.**

BIENVENUE



PARMI
NOS DONATEURS,
NOS MÉCÈNES
ET
BIENFAITEURS